



# Les Etangs de l'Armagnac



## L'écho des Pesquès

N° 1 Octobre 2010

« L'ADASEA du Gers accompagne, depuis de nombreuses années, les gestionnaires des zones humides du Gers, notamment ceux des étangs de l'Armagnac, par le biais de la Cellule d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humides (CATZH). Ce premier bulletin d'information vous présente un bilan du travail réalisé sur l'Armagnac depuis 2003, avec quelques exemples de moments forts et d'actions prévues d'ici la fin de l'année ».

**Marc DIDIER, Président de l'ADASEA du Gers, agriculteur à Manciet et gestionnaire d'étangs.**

### Depuis 2003, la CAT étangs de l'Armagnac c'est:

#### - Un inventaire des points d'eau du Bas-Armagnac

réalisé en 2003 et réactualisé en continu permet de dénombrer 2022 points d'eau sur ce territoire de sables fauves au réseau hydrographique dense soit :

- 1022 mares de moins de 0,1ha
- 960 étangs
- 7 grandes retenues

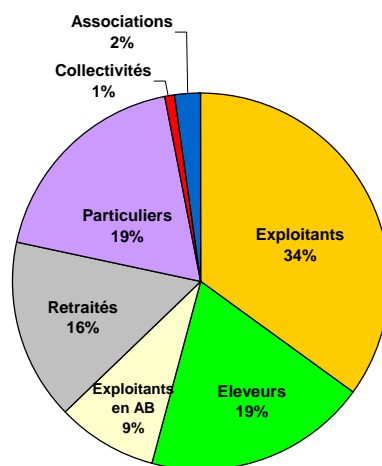


#### - Un réseau de 140 gestionnaires d'étangs et de mares

qui bénéficient de conseils vis à vis des actions de gestion et de restauration nécessaires à la préservation de leur zone humide.

Un diagnostic détaillé de l'intérêt écologique et du fonctionnement hydraulique accompagné d'un plan de gestion est réalisé sur chaque site. Des visites de suivi annuelles ou bisannuelles permettent ensuite d'évaluer l'état de conservation de chaque site et de prévenir les risques de dégradation.

A ce jour, **210 étangs et 15 mares**, sont suivis par la CAT, représentant **11 300 ha de bassins versants**.



Profil des gestionnaires

#### - Des outils de communication et de sensibilisation :

- posters et plaquettes
- réunions d'information et journées d'échanges
- cahier et fiches techniques
- articles dans la presse (Dépêche du Midi, Sud- Ouest Volonté Paysanne, bulletins communaux)
- de nombreux partenaires rencontrés dont des mairies

- **Un comité de pilotage départemental**, mis en place en décembre 2009, réunissant : l'Agence de l'Eau Adour Garonne, la Cellule d'Assistance Technique à l'Entretien des Rivières (CATER) du Conseil Général du Gers, la Chambre d'Agriculture, la Direction Départementale des Territoires (DDT), la Fédération Départementale des Chasseurs, la Fédération Départementale de Pêche, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) et l'Université de Toulouse le Mirail

# RETROSPECTIVE 2003-2010 : les temps forts de la CAT ZH

## Réunion d'information sur la jussie

le 21 septembre 2006 à Vergoignan



L'objectif était d'informer et de sensibiliser les gestionnaires d'étangs mais aussi les élus locaux, agriculteurs, retraités, particuliers et entrepreneurs du Bas-Armagnac. Depuis 2003, la Jussie, plante invasive d'origine américaine, colonise des rivières et des étangs du Gers sur déjà 9 communes du Bas-Armagnac.

Monsieur Fournier du Conseil Général des Landes a présenté la biologie et l'écologie des jussies ainsi que les moyens de lutte opérationnelle. Une visite de l'étang de Vergoignan, envahi par la Jussie depuis 6 ans, a permis aux personnes présentes de voir à quoi ressemble la jussie : l'intérêt étant de savoir l'identifier le plus rapidement possible pour lutter efficacement contre sa prolifération.

## Réunion d'information sur les risques sanitaires aquacoles

le 1er Février 2008 à Cazaubon



30 personnes ont participé à cette réunion : élus, gestionnaires, agriculteurs, particuliers, sociétés de pêche, Syndicats de rivières, Fédération Départementale de la Pêche, DDT...

Madame DOUET, directrice du Groupement de Défense Sanitaire Aquacole Aquitaine est intervenue sur la réglementation en vigueur, les différentes maladies des poissons d'eau douce et sur l'intérêt de travailler en collectif, à l'échelle des bassins versants pour éviter les contaminations à travers des exemples concrets et le témoignage d'un pisciculteur de Dordogne.

Cette réunion s'inscrivait dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides dont le thème pour l'année 2008 était : «Notre Santé dépend de celle des Zones Humides».

## Journées Nature de Midi-Pyrénées

10/06/06—12/05/07—30/05/08 à Bourrouillan



Chaque année, Mr FAGET, propriétaire de l'étang de l'Escoubillon sur la commune de Bourrouillan proposait une visite de son étang aux gestionnaires du réseau à l'occasion des Journées Nature de la région Midi-Pyrénées. Cet étang du XVIème siècle bénéficie d'un accompagnement de l'ADASEA depuis sa restauration en 1995.

Il s'agit d'un exemple de valorisations multiples de l'étang (pisciculture extensive, irrigation, agrément, tourisme...) qui respectent la biodiversité du milieu. La tempête Klaus l'avait rendu inaccessible en 2009 mais l'Escoubillon a aujourd'hui retrouvé son charme d'antan !

## 1<sup>ères</sup> Rencontres des Etangs de l'Armagnac

Bilan et perspectives de valorisation

Cellule d'Assistance Technique  
Loi de Développement des Territoires Ruraux  
9<sup>ème</sup> programme de l'Agence de l'Eau

Le 30 mars 2007  
à Réans (Gers)



## Ces Rencontres ont réuni 70 personnes à Réans

(élus, gestionnaires, institutionnels, associations...)  
pour dresser le bilan de la première phase d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humides 2003-2006.



- Alexandra ANGELIAUME du laboratoire GEODE a exposé l'historique des vieux étangs créés jadis par les moines.

- Jean-Michel PARDE de l'AREMIP a présenté le bilan de 20 ans d'études sur la cistude d'Europe dans l'Armagnac.

- Claire LEMOUZY et Sophie HURTES de l'ADASEA présentaient le bilan de 4 années de CAT ZH sur l'Armagnac et les perspectives.

- Esther FAGES de l'ADASEA proposait une réflexion des acteurs locaux du Pays d'Armagnac sur la valorisation du patrimoine naturel.

- Julie LE BIHAN de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France présentait la loi sur les territoires ruraux et l'exonération de la taxe sur le foncier pour les zones humides.

- Dominique TESSEYRE de l'Agence de l'Eau Adour Garonne annonçait les lignes du 9ème programme de l'Agence.



Vidange de l'étang du Réchou, chez Mr GOMA à Saubouires la veille des Rameaux

## Journées d'échanges entre gestionnaires autour de la pisciculture extensive traditionnelle



Vidange de l'étang communal de Perchède le dernier vendredi d'octobre

Ces animations proposées chaque année par la CAT permettent de promouvoir la pisciculture extensive traditionnelle des étangs de l'Armagnac, pratique qui induit une gestion durable d'un étang. En effet, les vidanges d'étangs qui sont soumises à une autorisation auprès du service de PEMA de la DDT, contribuent à l'assainissement et à la minéralisation des fonds d'étang, à la gestion de la faune piscicole et à l'élimination des espèces indésirables...

C'est l'occasion pour les gestionnaires du réseau d'assister à une pêche et d'échanger entre eux sur l'empoissonnement, les techniques de chacun... Ceux qui ne pratiquent pas la pisciculture peuvent se rendre compte des aménagements nécessaires du type bacs à poissons en aval de digue... La problématique des espèces invasives comme l'Ecrevisse de Louisiane, les poissons chats ou la jussie, est abordée lors de ces journées.

## « Prendre soin des zones humides: une réponse au changement climatique »

le 2 Février 2010 à Perchède



Conférence-débat pour la Journée mondiale des zones humides.

Accueillies par Alain MARIN, maire de Perchède, 60 personnes ont assisté à cette soirée.

La CATZ a présenté les zones humides du Bas-Armagnac et leurs rôles fonctionnels : capacité d'auto-épuration, soutien d'étiages, régulation des crues, habitats d'espèces remarquables comme la cistude d'Europe...

Denis CAPDEGELLE, directeur de Météo-France à Auch a expliqué l'augmentation des températures et les tendances de demain qui confirment l'intérêt de préserver les zones humides et les zones d'expansion de crues. Le débat s'est ensuite instauré autour des efforts qui vont devoir être faits par les citoyens pour s'adapter à ces changements en adoptant des modes de vie plus durables.



## A VENIR :

### ➤ Vidange de l'étang communal de PERCHEDE

- Le **vendredi 29 octobre** à partir de 8h30
- Animation de la Fédération départementale de Pêche sur les poissons d'étangs

### ➤ Formation sur l'aménagement des mares et des étangs pour l'abreuvement du bétail

Le **jeudi 4 novembre 2010** à la mairie de Simorre de 9h30 à 17h

- l'intérêt des mares pour l'environnement et l'Homme
- les risques sanitaires liés à l'abreuvement direct dans une mare (par les services vétérinaires)
- les différents aménagements possibles (pompe à museau, siphon, pompes solaires...) par la chambre d'agriculture de l'Ariège.

Ces exposés seront suivis d'une visite chez des éleveurs de l'Astarac. Une lettre d'invitation avec le programme détaillé sera envoyée aux éleveurs du réseau.

### ➤ Réunion d'information sur la réglementation liée à la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (avec le service PEMA de la DDT et l'ONEMA)

Le **jeudi 25 novembre 2010**, au foyer de Caupenne d'Armagnac à 14h sur les thèmes suivants :

- Les démarches administratives pour la régularisation, la création de plans d'eau, les travaux d'entretien...
- Eaux libres et eaux closes, débits minimums réservés...
- Les vidanges d'étangs
- La pisciculture extensive

L'invitation et le programme définitif seront envoyés à tous les gestionnaires du réseau.



### Un sujet vous intéresse ?

Des formations gratuites sont organisées régulièrement et des fiches techniques sont en cours de rédaction. Faites nous part de vos attentes !



## ZOOM SUR :

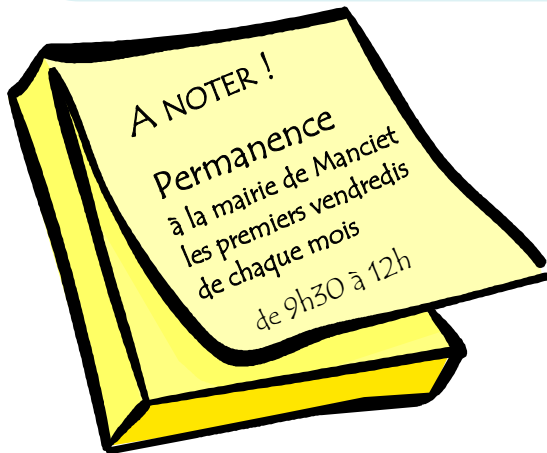
# Le sentier nature du Pesquè à Perchède

Afin de valoriser l'étang communal et ses boisements riverains, la commune de Perchède a mené une initiative exemplaire en matière de sensibilisation à travers une approche multipartenariale\* pour l'aménagement du «sentier nature du Pesquè», et un programme d'animations annuel.

14 panneaux pédagogiques sur différents thèmes (faune, flore, histoire des vieux étangs, pisciculture, rôle des zones humides, les vieux arbres...) ainsi que 20 bornes descriptives des «Essences d'arbres et d'arbustes de Pays » sont répartis sur 3 parcours. Ces outils pédagogiques ont pu être réalisés grâce à différents financements : Fonds Leader européens, Conseils régional et général, Agence de l'Eau Adour Garonne, Fondation de France.

L'ADASEA a accompagné la commune dans la coordination du projet avec les partenaires\* et dans la réalisation de 6 panneaux. Le site bénéficie par ailleurs des conseils et du suivi de la CATZH depuis 2005.

\*Pays d'Armagnac, Office du tourisme de Nogaro, Comité départemental du tourisme, ADASEA 32, Arbre et Paysage 32, Fédérations départementales de la Chasse et de la Pêche, ONF, Association Botanique Gersoise, Habitants de la commune de Perchède, Bertrand de Pesquidoux....



### - Chantiers de restauration : 5 mares et 21 étangs ont



déjà bénéficié du soutien financier de Agence de l'Eau Adour Garonne à hauteur de 50% du montant des travaux. Dans certains cas, une aide supplémentaire peut être accordée grâce aux fonds européens LEADER programmés par le Pays d'Armagnac.

### - Accompagnement réglementaire des gestionnaires

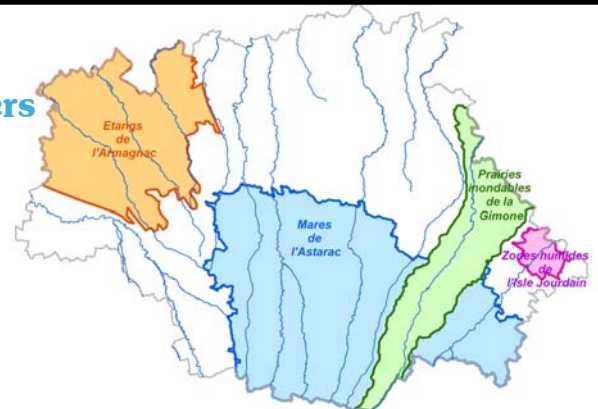
Etudes d'incidences pour des dossiers de :

- demandes de régularisation d'étang
- demandes d'autorisations de vidange et de pisciculture
- demandes d'intervention sur cours d'eau

## Les territoires d'intervention de la CAT ZH du Gers

La CATZH de l'ADASEA du Gers (Association Départementale de l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles) s'occupe d'autres zones humides sur le territoire du Gers avec différents objectifs :

- Les mares de l'Astarac
- Les prairies inondables de la vallée de la Gimone
- L'émergence de programmes de valorisation des zones humides des collectivités dans tout le Gers ( exemple : l'Isle Jourdain...)



### Contacts :

Capucine BAILLOU et Sophie HURTES



### ADASEA DU GERS CAT ZH Gers

Maison de l'Agriculture  
Route de Mirande  
BP 70161  
32003 AUCH CEDEX  
Tél. : 05.62.61.79.50  
a032@adasea.net  
http://www.adasea32.net

Lettre réalisée par l'ADASEA du Gers avec le soutien financier de :

